

important auprès des collectivités territoriales, mettre en commun leurs expériences respectives et exercer une vigilance de chaque instant envers les très nombreux démarcheurs et artisans incompetents.

Tout ce travail fait de Fourmicoop un cas unique en France. Et certes, cette initiative est exemplaire, mais elle est impossible à dupliquer telle quelle. « Ce n'est qu'une maquette », souligne Patrick Lalanne. Une des particularités essentielles de Fourmicoop est le fait que les trois quarts de ses sociétaires se

connaissent depuis plus de quarante ans de vie dans le même quartier.

Il ne peut donc pas s'agir de « faire la même chose ailleurs », mais de s'interroger sur le travail à mener en amont pour que ce qui a pu avoir lieu grâce à des circonstances exceptionnelles devienne possible là où ces circonstances ne sont pas réunies.

En attendant de réussir à banaliser l'extraordinaire, raconter cette histoire, la documenter et en discuter dans les chaumières est un

premier pas dans la bonne direction. A condition de ne pas occulter l'une de ses racines les plus profondes : l'opposition résolue au nucléaire et à l'autoritarisme de l'Etat sur le chapitre de l'énergie (voir aussi page 39). ■

POUR ALLER PLUS LOIN

www.valorem-energie.com

LRD

Le financement participatif au secours de la transition

50 Puisque les Etats tardent et peinent à animer la transition énergétique, des acteurs privés se démènent pour secouer le cocotier. Certains expérimentent le financement participatif (crowdfunding). Avec des résultats pour l'instant très modestes, mais l'idée n'en reste pas moins féconde. Exemples en France et en Allemagne.

En 2006, le dénommé Ben Keen souhaite financer la naissance d'un écovillage aux îles Fidji. Pour récolter les fonds nécessaires, il crée une tribu sur la Toile. Est habilité à en faire partie quiconque s'acquitte d'un don de 250 dollars. En quelques semaines, mille personnes forment la tribu. « Je me suis dit que s'il était possible de lever aussi vite autant d'argent auprès de tant de personnes pour lancer une initiative aussi extravagante, alors on pouvait tout financer avec le financement participatif », lâche Patrick Mijns.

Ce psychologue a quitté son travail de consultant à l'Institut de l'avenir, à Francfort-sur-le-Main, pour créer la première plateforme de financement participatif d'économies d'énergie, Bettervest. Trois centres de fitness, une animalerie et un espace de coworking à Francfort ont changé leur éclairage grâce à 159 investisseurs recrutés par ce canal. Le coût global de ces premières réalisations est de 55 000 euros avec des taux de rentabilité de 7 à 10 %. Car il ne s'agit pas ici de dons, comme pour la tribu de Ben Keen, mais bien de placements rémunérés. Une trentaine d'autres réalisations sont dans les tuyaux.

Epaissir le vernis

Marie-Véronique Gauduchon travaille au bureau d'ingénieurs Carbone 4 lorsqu'elle découvre avec stupeur, en novembre 2010, une étude sur l'empreinte carbone des placements en banque. « Je faisais exprès de ne pas prendre l'avion. Mais lorsque j'ai réalisé que l'argent que j'avais placé à la banque exerçait des effets bien pires, j'ai voulu l'investir autrement. » Elle rejoint alors une Cigales, c'est-à-dire un club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire, à La Rochelle. C'est là qu'elle croise Alexandre Raguet.

Après quinze ans d'activité dans la finance de marché à Paris et à New York, ce banquier vient de créer, avec une autre cigalière, Marie Pons, la première plateforme de financement participatif de production d'énergies renouvelables, appelée Lumo. Marie-Véronique Gauduchon fait partie des 29 éco-investisseurs du projet pilote puis, après quelques mois, s'associe à l'action de ses deux fondateurs en tant que directrice générale.

« Me séduit à Lumo le fait d'intéresser une catégorie de la population qui a un petit vernis vert, pour qui la transition énergétique, ce sont quelques éoliennes ici ou là. Avec leurs investissements, on peut les amener à approfondir leur réflexion. » Pour l'heure, une école et un bâtiment communal ont été équipés d'un toit solaire avec la participation de Lumo pour un montant total de 15 000 euros. C'est encore moins que Bettervest, qui était déjà modeste, mais l'aventure débute à peine.

Tout comme Lumo, Bettervest voudrait accroître la prise de conscience. « Nous voulons engager autant d'entreprises et de citoyens que possible dans les économies d'énergie », affirme son fondateur. Même si sa petite entreprise ne fait qu'effleurer le potentiel, « elle met le sujet en avant, fait passer l'idée qu'il y a là des placements justes à faire et un potentiel », argumente-t-il.

Avec un certain succès. La dernière souscription a pris six heures pour être bouclée alors que Bettervest ne recrute pas au-delà des inscrits sur son site et des réseaux sociaux. Et plafonne les placements à 200 euros par personne et par initiative pour ouvrir la participation à un maximum de contributeurs et atténuer ainsi la prise de risque.

Par opposition aux coopératives d'énergie (Bauwens, page 36), Lumo et Bettervest ne sont pas actionnaires des équipements. Elles ne font que prêter de l'argent. Dans le cas de Lumo, sous forme d'obligations d'une valeur de 25 euros.

Les études de marché de Lumo confirment que les énergies renouvelables attirent deux catégories d'investisseurs : ceux qui souhaitent s'impliquer dans la gouvernance d'une société et sont prêts à prendre des risques en tant qu'actionnaires et ceux qui ne veulent pas s'impliquer. Pour les premiers, les coopératives sont l'option idéale. Pour les seconds, Lumo ou Bettervest font très bien l'affaire.

Ces plates-formes de financement participatif ont donc pour intérêt d'élargir le public directement acteur de la transition énergétique et d'augmenter leur conscience de son bien-fondé. Mère de trois enfants, Marie-Véronique Gauduchon aime par exemple travailler

dans et pour les écoles. « Lorsque je vais dans un établissement scolaire, je ne parle pas du changement climatique. Je prends un wattmètre et j'invite les enfants à observer l'énergie que des objets familiers consomment. On essaie ensuite de relier cette consommation au toit photovoltaïque de l'école. »

Vers les chiffres noirs

La tâche de Lumo n'est toutefois pas aisée. Marie-Véronique Gauduchon rappelle qu'en France, il est beaucoup plus compliqué, fastidieux et chronophage d'installer des équipements renouvelables qu'en Allemagne (page 57). Et si le photovoltaïque ne fait pas l'objet d'oppositions comme l'éolien, la dégringolade des tarifs garantis a laminé sa rentabilité.

« Certaines régions, comme la région Poitou-Charentes, ont toutefois leur propre politique de soutien », précise l'ingénieure. C'est d'ailleurs là que les deux toits photovoltaïques équipés avec la participation de Lumo produisent leur électricité. Cependant, en attendant une politique solaire plus vigoureuse, systématique et stable, Lumo regarde du côté de l'éolien.

« Mais pour nous engager dans l'éolien, nous aimerions pouvoir mobiliser un investissement citoyen d'au moins 500 000 euros », confie Marie-Véronique Gauduchon. Or, la loi précise qu'à moins d'obtenir une accréditation spéciale qui coûte plusieurs milliers d'euros, un acteur financier ne peut pas collecter plus de 100 000 euros et le nombre de ses souscripteurs par investissement ne peut pas excéder 149 personnes. Mais Lumo ne paiera pas cette accréditation, car cette démarche n'est pas adaptée au financement participatif.

En revanche, Marie-Véronique Gauduchon attend beaucoup du projet de loi que Fleur Pellerin, ministre déléguée chargée de l'Économie numérique, prépare pour faciliter le financement participatif en France. Ce texte, dont les contours sont connus depuis février 2014 et qui pourrait entrer en vigueur durant l'été, définit un cadre réglementaire spécifique au financement participatif. Les plates-formes agréées pourront mener des

opérations jusqu'à un million d'euros, sans limite du nombre de souscripteurs.

Avec cinq réalisations pour un total de 55 000 euros, Bettervest ne nourrit jusqu'à présent pas non plus son employé-fondateur. Sur le financement d'un projet, 90 % paient la réalisation, 10 % les coûts de transaction : le conseiller en énergie (peu onéreux, car il travaille dans le cadre d'un service public), la fiduciaire qui gère les flux d'argent et le travail de Bettervest.

Pour tendre vers les chiffres noirs et faire de cette activité son gagne-pain, Patrick Mijns tire plusieurs fils. Tout d'abord, simplifier le plus possible la préparation en travaillant avec des entreprises de même nature. Il est en discussion avec des chaînes de fitness, une association de restaurateurs et des entreprises de conciergerie. Automatiser ensuite l'identification des travaux à faire et leur rentabilité grâce aux réseaux intelligents. Et rémunérer une partie des prêts en nature. Un fitness, par exemple, peut rétribuer ses investisseurs par des abonnements.

Patrick Mijns aimerait monter des projets plus ambitieux, autour de 200 000 euros. « C'est un bon créneau, car il n'intéresse pas les banques », remarque-t-il. Bettervest échappe en outre au risque de verrouiller l'investissement dans la rénovation lourde (page 42), car elle cible des travaux qui relèvent des charges d'exploitation du locataire, typiquement l'éclairage.

Malgré ses difficultés, Lumo prévoit d'ouvrir à la participation citoyenne trois nouvelles installations solaires et une éolienne en 2014. « On sent l'envie de certaines collectivités locales de gérer l'énergie plus localement pour se réapproprier cette ressource » (page 52), relève cette femme qui a animé une dizaine d'ateliers publics lors du Débat national sur la transition énergétique, en collaboration avec l'école d'ingénieurs de Nantes. Elle perçoit une attente. Et veut croire en l'avenir de l'investissement participatif dans la transition énergétique en France. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

www.lumo-france.com

<https://bettervest.de>